

1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, SAIZ MARIVON
 400 RUE PIERRE BERTHIER, BP 90173, 13795
 AIX EN PROVENCE CEDE, France FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
 400 RUE PIERRE BERTHIER
 BP 90173
 13795 AIX EN PROVENCE CEDE

N°. de commande: 3154850
N°. de client 40001225
Rep: 12

N°. de facture 1816426 **Numéro de marché:**

N°. de commande client: DEV0181144+/5

Article	Libellé	Quantité	Prix	€	Remise	Total	€
N°. de livraison:	3222082 du 08.12.2021						
C2P24AE	0888182034613 N.935XL CART CYAN OJ 6230 Origine Republique de Singapour	2	15,34			30,68	
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	2	0,01			0,02	
N°. de livraison:	du						
C2P25AE	0888182034637 N.935XL CART MAGENTA OJ 6230 Origine Republique de Singapour	2	15,34			30,68	
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	2	0,01			0,02	
N°. de livraison:	du						
C2P26AE	0888182034651 N.935XL CART JAUNE OJ6230 Origine Republique de Singapour	2	15,34			30,68	
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	2	0,01			0,02	
N°. de livraison:	du						

Sous-Total 92,10 Eur

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS

Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opère ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.

Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>

Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 1 fois 1/2 le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.

Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »

1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, SAIZ MARIVON
 400 RUE PIERRE BERTHIER, BP 90173, 13795
 AIX EN PROVENCE CEDE, France FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
 400 RUE PIERRE BERTHIER
 BP 90173
 13795 AIX EN PROVENCE CEDE

N°. de facture 1816426 **Numéro de marché:** **N°. de commande:**
N°. de client 40001225 **Rep:** 12

N°. de commande client: DEV0181144+/5

BHPC2P23	0888182031681 N.934XL CART NOIR OJ 6230 S/B Origine Republique de Singapour	1	25,30	25,30
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	1	0,01	0,01
N°. de livraison:	du			
CF280A	0886111144143 80A.TONER N HP LJPro400 Origine Japon	1	82,56	82,56
	DEEE M5CART04 de 0,501 à 1Kg	1	0,1	0,10
N°. de livraison:	du			
	COM035427			
52D2H00	0734646427173 CART N LD RETURN LEX MS810/811 Origine Japon	6	334,70	2.008,20

Eco Mobilier	Copie France	DEEE	Montant HT	TAUX	Montant TVA	NET À PAYER
		0,17	2208,27	20,00	441,65	2.649,92

REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE A 30 JOURS LCL FR32 3000 2048 6500 0007 2713 Z23	MERCI DE Joindre de Papillon à Votre Règlement	Client : 40001225 Facture : 1816426 Montant : 2.649,92 Echéance : 08.01.22
---	---	---

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS
 Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opère ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.
 Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redemande cf. <http://www.copieprivée.culture.gouv.fr>
 Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 1 fois 1/2 le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.
 Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »